



21170

Département de la Côte d'Or

Nombre de membres au CM : 15

En exercice : 15

Qui ont délibéré : 14

Date de la convocation :

08/09/2022

Date d'affichage :

08/09/2022

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT-USAGE

Séance du 15 septembre 2022

L'an deux vingt-deux, le 15 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Valérie HOSTALIER, Maire

Présents : Mesdames HOSTALIER Valérie, LABELLE Aurélie, HUMBLLOT Valérie, IMBERT Stéphanie, et Messieurs IMBERT Alain, ERTUGRUL Ali, BOULAHYA Rachid, CAKIR, Suayib, MATHELIN Jean, POILLOT Jérémy, GANEE Roger,

Procuration : Madame AUSSENAC Laurie donne procuration à Monsieur MATHELIN Jean, Madame MARTZLOFF Laetitia donne procuration à LABELLE Aurélie, Madame NICOLAS Jocelyne donne procuration à Monsieur POILLOT Jérémy,

Absent(s)-excusé(s) : Marie-Laure CARTIER

Absent(s)-non excusé(s) : /

Secrétaire de séance : Monsieur ERTUGRUL Ali

Président de séance : Madame HOSTALIER Valérie

Objet de la délibération : N° 2022-043 – Détermination des taux et ratio de promotion interne pour les avancements de grade

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu Code général de la fonction publique ;

Vu l'article L.522-27 du code général de la fonction publique ;

Vu l'avis du Comité technique en date du 15 septembre 2022 ;

Considérant de fixer un ratio d'avancement de grade pour déterminer le nombre maximum d'agents qui pourront être promus chaque année dans le grade d'avancement ;

Considérant qu'il est proposé de fixer les ratios suivants ;

FILIERE ADMINISTRATIVE				
CATEGORIE	CADRE D'EMPLOIS	GRADE D'ORIGINE	GRADE D'AVANCEMENT	TAUX (%)
C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2e classe	100
C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 2e classe	Adjoint administratif principal de 1ère classe	100
B	Rédacteur territorial	Rédacteur	Rédacteur principal 2ème Classe	100

B	Rédacteur territorial	Rédacteur principal 2ème Classe	Rédacteur principal 1ère Classe	100
---	-----------------------	---------------------------------	---------------------------------	-----

FILIERE MEDICO-SOCIALE				
CATEGORIE	CADRE D'EMPLOIS	GRADE D'ORIGINE	GRADE D'AVANCEMENT	TAUX (%)
C	ATSEM	ATSEM principal de 2e classe	ATSEM principal de 1ère classe	100

FILIERE TECHNIQUE				
CATEGORIE	CADRE D'EMPLOIS	GRADE D'ORIGINE	GRADE D'AVANCEMENT	TAUX (%)
C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2e classe	100
C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 2e classe	Adjoint technique principal de 1ère classe	100
C	Agent de Maîtrise Territorial	Agent de maitrise	Agent de maitrise principal	100
B	Technicien territorial	Technicien	Technicien principal de 2e classe	100
B	Technicien territorial	Technicien principal de 2e classe	Technicien Principal de 1ère classe	100

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité

Article 1 : de fixer les ratios d'avancement de grade de la manière suivante

Article 2 : d'arrondir à l'entier supérieur le nombre d'agents promouvables

Article 3 : d'inscrire les crédits nécessaires au chapitre 012 du budget

Nombre de voix pour	14	Abstentions	0
Nombre de voix contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le Maire

Valérie HOSTALIER


